



INSEE
PAYS DE LA LOIRE

Études

www.insee.fr/pays-de-la-loire

N° 112. Décembre 2012



Bassins de vie 2012 en Pays de la Loire : la difficile course à l'équipement du périurbain

En France, le bassin de vie est défini comme le plus petit territoire au sein duquel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Dans les Pays de la Loire, 129 bassins de vie forment un maillage plus dense que la moyenne nationale. De tailles et de morphologies très diverses, ils se différencient notamment par l'importance et la densité de leur population. Les bassins de vie urbains offrent des équipements plus variés, plus concentrés et plus rapidement accessibles que les bassins ruraux, bien que certains de ces derniers, sur le littoral, bénéficient d'un niveau d'équipements qui leur permet de tirer leur épingle du jeu.

La périurbanisation et la rurbanisation croissantes font apparaître un relatif sous-équipement dans certains bassins à la démographie dynamique. Dans les bassins moins attractifs, la stagnation, voire le déclin du nombre d'habitants, sont associés à la fermeture de commerces et de services de proximité.

Alors que les aires urbaines donnent une mesure de l'influence des villes et que les zones d'emploi découpent le territoire en marchés du travail locaux, les bassins de vie permettent de décrire des territoires en fonction de la diversité de leurs équipements et de leur accessibilité. Un bassin de vie se définit comme le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements les plus courants. Ces derniers sont constitués d'équipements de proximité, à usage quotidien, tels que les boulangeries, les agences bancaires ou les médecins généralistes, et d'équipements dits intermédiaires, d'usage assez fréquent, comme les supermarchés, les ambulances ou les collèges. Le bassin de vie s'organise autour d'un pôle de services, commune ou unité urbaine disposant au moins de la moitié des équipements de la gamme intermédiaire.

Un réseau dense de pôles de services structure les Pays de la Loire

Le découpage en bassins de vie s'affranchit des limites départementales et régionales.

Sur les 129 bassins de vie des Pays de la Loire, c'est-à-dire ayant un pôle de services dans la région, 110 sont intégralement inclus dans la région, tandis que 19, majoritairement situés dans les Pays de la Loire, s'étendent au-delà des frontières régionales. C'est par exemple le cas du bassin de vie de Saint-Calais qui s'étend sur 5 communes de la région Centre. Ces 129 bassins de vie regroupent la quasi-totalité des communes de la région : seules 73 communes des Pays de la Loire appartiennent à 15 bassins de vie interrégionaux, rattachés à un pôle de services extérieur à la région. Par exemple, le bassin de vie d'Alençon se partage entre la Basse-Normandie où se situe son pôle de services (27 communes, toutes localisées dans l'Orne) et les Pays de la Loire (24 communes, dont 21 dans la Sarthe et 3 dans la Mayenne). En moyenne, les bassins de vie des Pays de la Loire s'étendent sur 249 km², comptent 27 300 habitants et 11 communes. En superficie, le plus petit des bassins de vie est celui de l'Île-d'Yeu (23 km²), le plus vaste est celui de Nantes (900 km²).

Le rapport du groupe de travail « Statistiques et nouvelles tendances de localisation des populations et des activités sur le territoire » du Conseil national de l'information statistique, publié en septembre 2009, préconise l'actualisation régulière des zonages d'étude. Dans le cadre de la mise en œuvre de cette préconisation, l'Insee a publié de nouvelles délimitations communales des unités urbaines et des aires urbaines. Sous la responsabilité de la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) du ministère chargé de l'emploi, les zones d'emploi ont également été révisées. L'Insee propose aujourd'hui la nouvelle version du découpage du territoire national en bassins de vie.



Bassins de vie 2012 en Pays de la Loire : la difficile course à l'équipement du périurbain

Composition et caractéristiques démographiques des bassins de vie des Pays de la Loire

Répartition départementale des bassins de vie des Pays de la Loire, populations rurales et urbaines et densité moyenne

	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire (en %)		France
Nombre de bassins de vie animés par un pôle situé dans la région	31	32	14	23	29	129	100	1666 (total des bassins de vie métropole et DOM)
dont bassins de vie ruraux	29	29	12	20	25	115	89	1287
dont bassins de vie urbains	2	3	2	3	4	14	11	379
Population des bassins de vie ruraux	39%	53%	51%	45%	68%	1 726 562	49	20 128 720
Population des bassins de vie urbains	61%	47%	49%	55%	32%	1 791 311	51	44 175 780
Superficie moyenne des bassins de vie (en km ²)	236	210	345	300	219	249	/	380
Densité moyenne des bassins de vie (en hab./km ²)	179	110	61	83	95	109	/	102

Champ : communes des Pays de la Loire, appartenant à l'un des 129 bassins de vie animés par un pôle de services situé en Pays de la Loire. Le zonage en bassins de vie s'affranchissant des limites départementales, l'appartenance d'un bassin à un département est déterminée par la localisation du pôle de services qui lui est associé. Les populations et superficies ne correspondent donc pas strictement aux limites administratives de la région.

Lecture : La Loire-Atlantique compte 31 bassins de vie, dont 2 urbains et 29 ruraux. 61 % de la population de ce département réside dans des bassins de vie urbains contre 51% dans les Pays de la Loire.

Sources : Insee, BPE 2010, recensement de la population 2009.

Dans les territoires où le maillage par les villes moyennes est important, les bassins de vie sont moins étendus. Ainsi en Loire-Atlantique, une trentaine de pôles de services animent des bassins de vie dont la superficie moyenne est de 236 km². À l'inverse, dans le département de la Mayenne, 14 communes seulement sont pôles d'un bassin de vie dont la superficie moyenne est de 345 km². Pour la France, la superficie moyenne est beaucoup plus grande, témoignant d'un maillage du territoire plus relâché (380 km²).

Les bassins de vie constitués autour des principales agglomérations de la région sont, sans surprise, les plus peuplés et ceux qui comptent le plus grand nombre de communes. Les bassins du Mans (58 communes) et de Laval (40 communes) font partie des bassins de vie les plus vastes de la région, avec le bassin de vie nantais qui comporte 39 communes et plus de 630 000 habitants. Cinq bassins de vie dépassent les 100 000 habitants : Nantes, Angers, Le Mans, Saint-Nazaire et Laval. Le bassin de vie le moins peuplé de la région est celui de Jard-sur-Mer en Vendée, qui compte 3 700 habitants.

Un habitant sur deux vit dans un bassin rural

Selon les critères établis par la Commission européenne (voir définitions), 115 bassins de vie (neuf sur dix) des Pays de la Loire sont ruraux, une proportion supérieure à la moyenne nationale (trois bassins de vie français sur quatre). S'ils représentent 81 % de la superficie régionale, ils ne rassemblent que la moitié de la population : les bassins ruraux sont en moyenne quatre fois moins densément peuplés que les bassins de vie urbains. La croissance démographique y est cependant plus élevée que dans les bassins urbains.

Les 14 bassins de vie urbains, qui représentent 50 % de la population de la région, sont construits autour de dix grands pôles urbains (Nantes, Le Mans, Angers, Saint-Nazaire, La Roche-sur-Yon, Cholet, Laval, Saumur, La Ferté-Bernard et Les Sables-d'Olonne), et de quatre moyens pôles, qui exercent un effet structurant sur le territoire (Château-Gontier, Luçon, La Flèche et Saint-Hilaire-de-Riez). La croissance démographique dans les bassins urbains est essentiellement due à l'accroissement naturel, à l'exception des bassins littoraux dans lesquels le solde migratoire est largement positif.

Si la plupart des bassins de vie ruraux sont périurbains, ou constitués autour des petits pôles et des communes « isolées », six d'entre eux sont constitués autour de grands pôles urbains : Ancenis, Mayenne, Sablé-sur-Sarthe, Les Herbiers, Fontenay-le-Comte et Challans. Les bassins de vie ruraux sont attractifs : le solde migratoire sur la période 1999-2009 y est très largement positif, et représente plus de 70 % de leur accroissement démographique. La recherche d'un foncier accessible est une explication possible de ce phénomène.

Des équipements plus variés et plus accessibles dans les bassins urbains et sur le littoral

Sur le littoral, la très grande majorité des bassins de vie touristiques sont mieux équipés que la moyenne régionale en commerce et en services, y compris ceux considérés comme ruraux (Jard-sur-Mer ou L'Aiguillon-sur-Mer par exemple). En nombre d'équipements pour 100 habitants et en basse saison, les dix bassins de vie les mieux équipés de la région sont tous des bassins ruraux animés par des communes du littoral atlantique : parmi les mieux équipés on trouve ainsi La Tranche-sur-Mer, Saint-Jean-de-Monts et Noirmoutier-en-l'Île. En termes de densité d'équipements par rapport à la population, des tensions apparaissent sur le littoral en été. Ainsi, en considérant la population mensuelle maximale, les bassins de vie présentant les plus faibles densités

¹ Le niveau d'équipements est considéré en volume, en dehors de toute considération de taille, de qualité ou de capacité : une piscine municipale représente un équipement, quelles que soient ses caractéristiques (bassin simple ou centre aquatique de loisirs).

La population augmente plus rapidement dans les bassins de vie ruraux

Population, densité et taux de variation annuel moyen dans les bassins de vie des Pays de la Loire

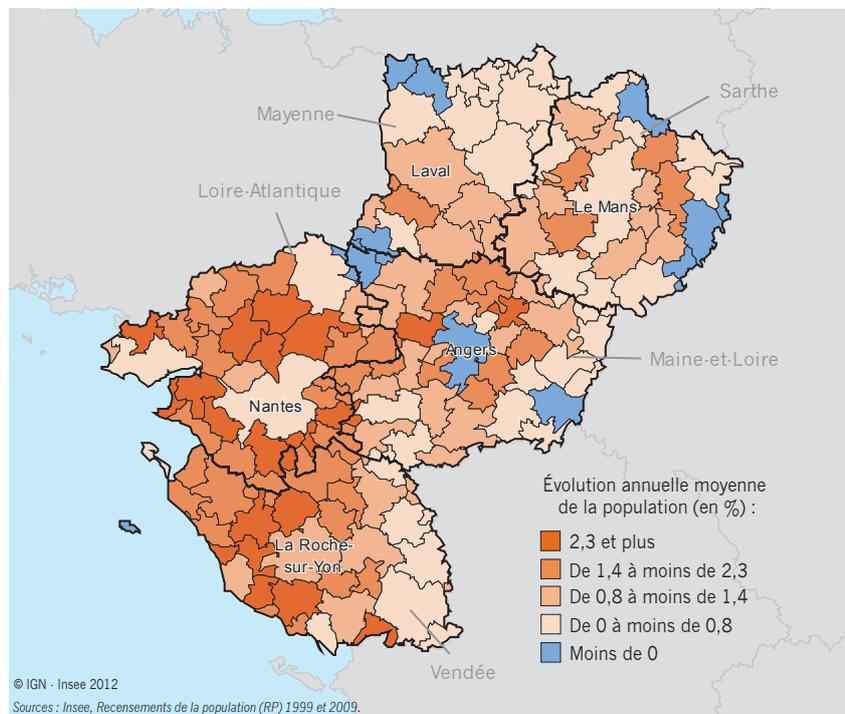
Type de bassin de vie	Nombre de bassins de vie	Nombre de communes	Population en 2009	Taux de variation annuel moyen de population entre 1999 et 2009 (en %)	Surface (en km ²)	Densité de population (hab./km ²)
Urbain	14	307	1 791 311	0,5	6 120	293
Rural	115	1 193	1 726 562	1,4	26 010	66
Ensemble des bassins des Pays de la Loire	129	1 500	3 517 873	0,9	32 130	109

Champ : communes des Pays de la Loire, appartenant à l'un des 129 bassins de vie animés par un pôle de services situé en Pays de la Loire.

Sources : Insee, recensements de la population 2009 et 1999, BPE 2010.

La population croît plus vite dans les bassins de vie de l'ouest des Pays de la Loire

Évolution annuelle moyenne de la population entre 1999 et 2009 dans les bassins de vie des Pays de la Loire



d'équipements de proximité sont situés sur le littoral (voir à ce sujet *Tourisme : concentration et diversité en Pays de la Loire, Dossier, n°42, juin 2011*). L'impact réel du suréquipement pour la population à l'année de ces bassins littoraux doit donc être relativisé.

Le niveau d'équipements de proximité varie peu dans les bassins de vie des Pays de la Loire : il reste très élevé dans la région comme dans le reste de la France, signe d'une grande accessibilité de ces équipements utilisés quotidiennement. La situation change avec la montée en gamme : le niveau

d'équipements en gamme intermédiaire, et plus encore en gamme supérieure, décroît fortement avec la taille du pôle de services. Les bassins de vie construits autour de petits pôles (communes ou unités urbaines de 1 500 à 5 000 emplois), ainsi que les bassins périurbains et les autres bassins ruraux font face à une moindre diversité des équipements de la gamme supérieure, notamment en matière d'enseignement et de santé. Ainsi, si les habitants du bassin animé par le grand pôle urbain de Saint-Nazaire bénéficient de la totalité des équipements

des gammes de proximité, intermédiaire et supérieure, ceux du bassin (périurbain et rural) de La Turballe qui lui est adjacent ne disposent que de 60 % des équipements de la gamme intermédiaire et d'à peine 14 % de ceux de la gamme supérieure.

La plupart des bassins ne dépendant pas d'un grand pôle urbain ou d'un moyen pôle affichent des taux d'accessibilité aux équipements de la gamme supérieure très inférieurs, même si certains bassins ruraux peuvent bénéficier d'un niveau d'équipement supérieur à la moyenne de leur groupe : le bassin de vie rural périurbain de Clisson dispose ainsi de la quasi-totalité des équipements des gammes de proximité et intermédiaire, et de près des deux tiers de ceux de la gamme supérieure.

Accéder aux équipements prend plus de temps dans le rural

Les temps d'accès aux équipements pour chaque bassin de vie sont calculés à l'aide du distancier Odomatrix de l'INRA. Ils sont théoriques et sont construits à partir du temps nécessaire pour se rendre d'une commune à la plus proche possédant l'équipement considéré : temps de trajet moyen en heures creuses pour relier le centre de ces deux communes par le réseau routier. On impose l'accès à l'équipement dans le même bassin de vie, ce qui peut dans de rares cas être différent de l'équipement le plus proche. Le temps d'accès ne tient donc pas compte des modes de transport autres que la voiture. D'autre part, dans les bassins de vie urbains animés par un grand pôle, les équipements sont beaucoup plus concentrés au pôle de services que dans les autres types de bassins, ce qui réduit mécaniquement les temps d'accès (qui sont considérés nuls par convention lorsque les déplacements ont lieu à l'intérieur d'une même commune).

Les bassins de vie des Pays de la Loire : diversité des équipements et des temps d'accès

Répartition départementale des équipements de proximité, intermédiaires et supérieurs

	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée	Pays de la Loire	France
Variété des équipements							
- de proximité (sur 29 équipements)	28,6	28,4	28,6	28,7	28,3	28,5	28,7
- intermédiaires (sur 31 équipements)	25,9	25,2	25,9	24,1	26,0	25,4	25,8
- supérieurs (sur 35 équipements)	12,6	9,8	10,8	9,8	12,0	10,8	12,4
Équipements pour 100 habitants							
- de proximité	1,90	1,91	2,03	1,82	2,14	1,94	2,43
- intermédiaires	0,50	0,51	0,49	0,45	0,53	0,50	0,52
- supérieurs	0,18	0,15	0,14	0,14	0,15	0,16	0,11
Temps d'accès médians aux équipements (en minutes)							
- intermédiaires	4	7	10	8	9	7	6
- supérieurs	13	17	25	20	25	18	15

Champ : communes des Pays de la Loire, appartenant à l'un des 129 bassins de vie animés par un pôle de services situé en Pays de la Loire.

Lecture : en moyenne, les bassins de vie de la Vendée comptent 12,6 équipements de la gamme supérieure, contre 10,8 pour l'ensemble des bassins de vie des Pays de la Loire. En Vendée, le temps d'accès médian à ces équipements supérieurs est de 25 minutes, soit presque le double du temps médian calculé pour la Loire-Atlantique (les temps représentent la médiane des temps communaux pondérés par la population, et sont calculés en minutes et en heures creuses).

Sources : Insee, BPE 2010 ; Inra, distancier Odomatrix.

Bassins de vie 2012 en Pays de la Loire : la difficile course à l'équipement du périurbain

Les temps d'accès aux équipements sont les plus élevés pour certains bassins de vie ruraux (tels Ambrières-les-Vallées ou Pré-en-Pail) et pour ceux animés par un petit pôle, dont la densité est inférieure à 60 habitants au km².

En moyenne l'accès théorique aux équipements est beaucoup plus long dans les bassins de vie ruraux, 12 minutes en moyenne pour les équipements intermédiaires contre 1 minute dans les bassins urbains (ou 31 minutes pour les équipements de la gamme supérieure contre 5 minutes dans les bassins urbains).

Dans les Pays de la Loire, une quarantaine de bassins seulement, rassemblant 475 000 habitants, sont à plus d'un quart d'heure des équipements intermédiaires. Les temps d'accès augmentent avec la montée en gamme des équipements : seuls sept bassins (42 % de la population de la région) animés par les grandes agglomérations régionales disposent d'équipements de la gamme supérieure situés à moins d'un quart d'heure de temps d'accès médian. Pour une large majorité des bassins, ce temps d'accès est supérieur à une demi-heure : les habitants du bassin de vie urbain de La Ferté-Bernard sont à 32 minutes des commerces et services dits « supérieurs », ceux de Vibraye à plus de 45 minutes.

Les temps d'accès les plus élevés concernent les équipements du domaine de l'enseignement : les habitants des bassins de vie urbains construits autour d'un grand pôle peuvent accéder à ces équipements en moins de 45 minutes, tandis que ce délai peut largement dépasser une heure dans les bassins les plus enclavés et les plus ruraux.

Les cinq bassins les mieux desservis affichent un temps médian d'accès aux équipements de santé inférieur ou égal à 15 minutes, et sept bassins sur dix de moins de 45 minutes. Les deux bassins insulaires de l'Île-d'Yeu et de Noirmoutier-en-l'Île (rassemblant près de 15 000 habitants) sont eux à plus d'une heure des équipements de santé.

Toutefois, les temps d'accès médians aux équipements de santé dans les Pays de la Loire sont comparables à ceux constatés au niveau national : la moitié de la population est à moins d'une demi-heure des équipements de santé.

Les bassins de vie ruraux sont-ils sous-équipés ?

Si les bassins de vie ruraux ont connu la plus forte augmentation de population entre 1999 et 2009, ils ne bénéficient cependant pas tous de la même dynamique. Les bassins de vie périurbains, situés autour des grandes agglomérations de l'ouest de la région (Nantes, Saint-Nazaire, La Roche-sur-Yon) ont vu leur population augmenter fortement entre 1999 et 2009, avec un taux souvent supérieur à 2,3 % par an, largement au-dessus de la moyenne régionale (+ 0,9 %). Toutefois, en dehors des équipe-

ments de proximité, à usage quotidien, la diversité des équipements y est plus faible que la moyenne des bassins de vie ruraux. Le nombre d'équipements pour 100 habitants s'établit à 2,48, le plus faible de la région, derrière toutes les autres catégories de bassins ruraux et urbains. Ainsi, le bassin de vie périurbain de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu n'affiche que 2,31 équipements pour 100 habitants, contre 2,84 pour le bassin de vie rural de Legé pourtant adjacent. Ce déficit semble traduire un décrochage entre l'accroissement rapide de la population et celui plus modéré des équipements, le dynamisme démographique et l'attractivité de ces bassins de vie entraînant ainsi mécaniquement, au moins à court terme, un relatif sous-équipement.

D'autres bassins de vie ruraux, principalement localisés à l'est des Pays de la Loire, animés par un petit pôle ou situés sur les franges de la région, vivent une dynamique différente : la plupart ont connu une augmentation de population inférieure à la moyenne régionale sur la période 1999-2009, ou une stagnation voire une diminution du nombre de leurs habitants.

Dans ces bassins, le déclin démographique et le vieillissement de la population s'accompagnent d'une carence en équipements (hors gamme de proximité). La conjonction du moindre dynamisme démographique et de la fermeture de commerces et de services de proximité est susceptible d'amorcer un engrenage susceptible de conduire à une relative désertification. ■

Moins d'équipements dans les bassins de vie périurbains

Nombre d'équipements pour 100 habitants dans les bassins de vie des Pays de la Loire

Type de bassin de vie	Population 2009	Total des équipements des bassins	Équipements pour 100 habitants
Urbain	1 791 311	49 267	2,75
dont animé par un grand pôle	1 687 023	46 058	2,73
dont animé par un moyen pôle	104 288	3 209	3,08
Rural	1 726 562	47 596	2,76
dont animé par un grand pôle	215 292	6 025	2,80
dont animé par un moyen pôle	167 245	5 056	3,02
dont animé par un petit pôle	511 054	14 709	2,88
dont périurbain	684 571	16 991	2,48
dont « autre »	148 400	4 815	3,24
Ensemble	3 517 873	96 863	2,75

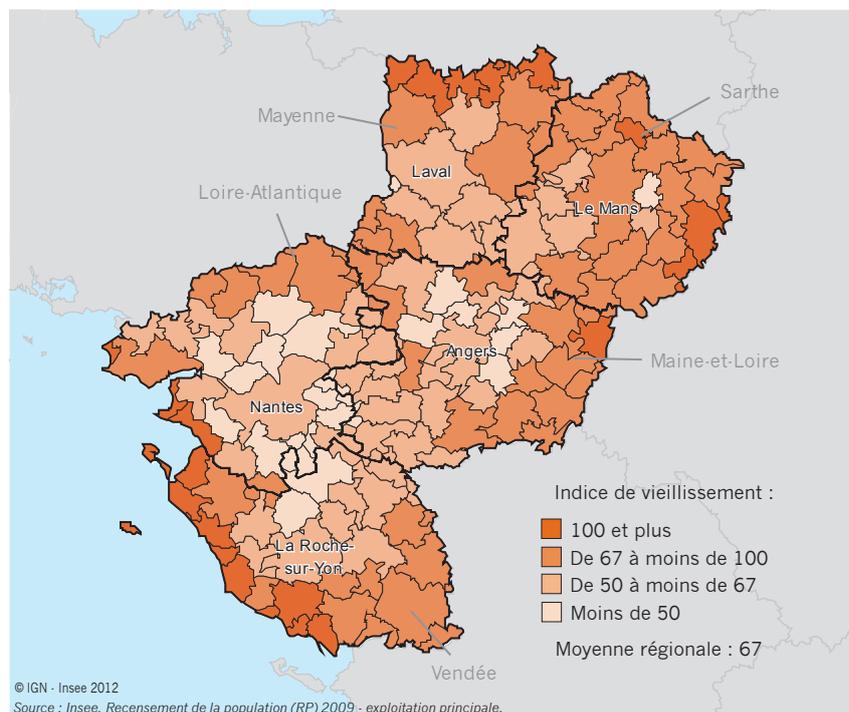
Champ : communes des Pays de la Loire, appartenant à l'un des 129 bassins de vie animés par un pôle de services situé en Pays de la Loire.

Lecture : en moyenne, les bassins de vie périurbains comptent 2,48 équipements pour 100 habitants, contre 3,24 pour les bassins de vie « autres » et 2,75 pour l'ensemble des bassins de vie des Pays de la Loire.

Sources : Insee, recensement de la population 2009, BPE 2010.

Une population plus jeune dans les bassins de vie périurbains

Indice de vieillissement dans les bassins de vie des Pays de la Loire (*)



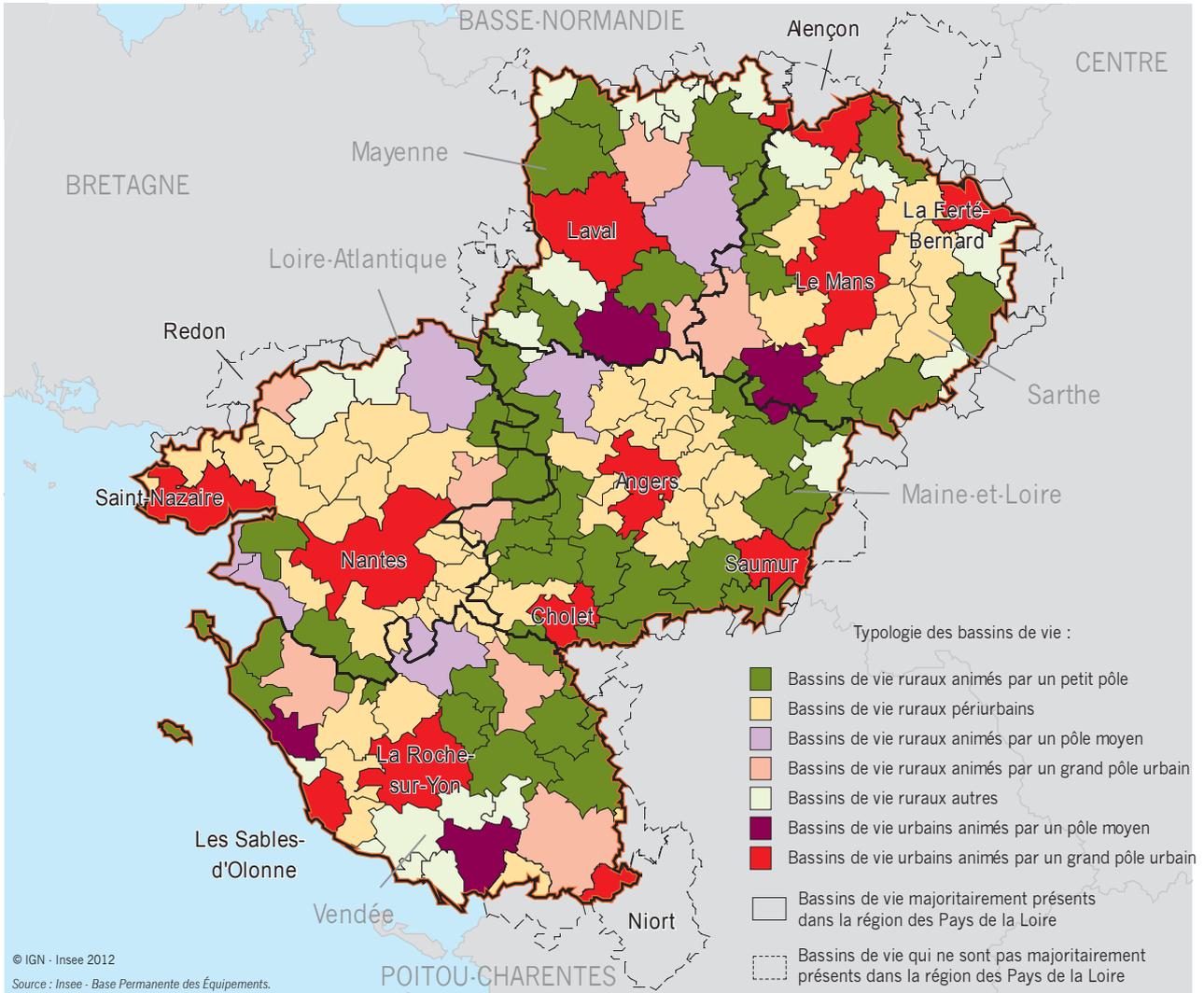
(*) : Nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans



Bassins de vie 2012 en Pays de la Loire : la difficile course à l'équipement du périurbain

La moitié de la population des Pays de la Loire vit dans des bassins de vie ruraux

Typologie des bassins de vie des Pays de la Loire selon le caractère rural / non rural de leur population et le type du pôle de services



Typologie des bassins de vie 2012

Une classification a été effectuée sur les bassins de vie 2012 afin de mieux différencier les bassins ruraux et urbains. La typologie retenue résulte du croisement de deux critères :

- l'appartenance des pôles de services autour desquels ont été construits les bassins de vie à une des catégories du zonage en aires urbaines ;
- le caractère rural ou non des bassins de vie, défini à partir des critères européens.

La typologie détermine ainsi 9 catégories :

- des bassins ruraux animés par un petit pôle ;
- des bassins ruraux animés par un pôle moyen ;
- des bassins ruraux animés par un grand pôle urbain ;
- des bassins ruraux « périurbains » ;
- des bassins ruraux « autres » ;
- des bassins urbains animés par un petit pôle (catégorie non représentée dans les Pays de la Loire) ;
- des bassins urbains animés par un pôle moyen ;
- des bassins urbains animés par un grand pôle urbain ;
- des bassins urbains « périurbains » (catégorie non représentée dans les Pays de la Loire).

En nombre, les bassins de vie qualifiés de ruraux sont très majoritaires sur le territoire national. Les bassins de vie périurbains sont le plus souvent ruraux, mais 120 d'entre eux ne le sont pas.

Sources

Recensement de la population de 2009 - cumul des cinq enquêtes annuelles de recensement réalisées de 2007 à 2011. Elles décrivent une situation moyenne au début 2009.

Base Permanente des Équipements (BPE) : construite à partir de sources administratives, elle propose annuellement à la date du 1^{er} janvier, un ensemble d'équipements finement localisés. Un équipement est un lieu d'achat de produits ou de consommation de services. Les différents équipements de la BPE sont regroupés en sept grands domaines (services aux particuliers ; commerce ; enseignement ; santé, médico-social et social ; transports ; sports, loisirs et culture ; tourisme) et en trois gammes (proximité, intermédiaire et supérieure).

Définitions

Le zonage en bassins de vie 2012

Le bassin de vie constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. On délimite son contour en plusieurs étapes. On définit tout d'abord un pôle de services comme une commune ou unité urbaine disposant d'au moins 16 des 31 équipements intermédiaires. Cette gamme d'équipement a été retenue car elle n'est pas présente sur tout le territoire et a donc un rôle plus structurant. Les zones d'influence de chaque pôle de services sont ensuite délimitées en regroupant les communes les plus proches, la proximité se mesurant en temps de trajet par la route en heures creuses. Ainsi, pour chaque commune et pour chaque équipement non présent dans la commune, on détermine la commune la plus proche proposant cet équipement. Les équipements intermédiaires mais aussi les équipements de proximité sont pris en compte.

La méthode Anabel (Analyse Bilocalisée pour les Études Locales) permet ensuite d'agrèger par itération les communes pour aboutir au périmètre des bassins de vie. Le zonage en bassins de vie, bâti sur l'analyse de la répartition des équipements et du temps théorique nécessaire pour y accéder, est complémentaire du zonage en aires urbaines, qui mesure l'influence des villes sur la base des déplacements domicile-travail.

Il permet en particulier de décrire les espaces non fortement peuplés, notamment ceux qui sont construits autour des unités urbaines de moins de 50 000 habitants.

La typologie urbaine-rurale est basée sur une classification utilisée par la Commission européenne : à partir de carreaux de 200 m de côté, on forme des mailles urbaines qui remplissent deux conditions : une densité de population d'au moins 300 habitants par km² et un minimum de 5 000 habitants. Les autres mailles sont considérées comme rurales.

Partant, les bassins de vie ont été classés dans les trois groupes suivants :

- **bassin de vie urbain** : la population classée dans les mailles urbaines représente plus de 80 % de la population totale du bassin de vie
- **bassin de vie intermédiaire** : la population classée dans les mailles urbaines représente entre 50 % et 80 % de la population totale du bassin de vie ;
- **bassin de vie rural** : la population classée dans les mailles urbaines représente moins de 50 % de la population totale du bassin de vie.

Dans le texte, on oppose les bassins de vie ruraux aux bassins de vie urbains et (sous-entendu) intermédiaires.

Le zonage en bassins de vie a été révisé dans le cadre d'un groupe de travail interministériel réunissant l'Insee ; la Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (Datar) ; la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) du ministère des affaires sociales et de la santé ; le Service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire ; le département des études et des statistiques locales de la Direction générale des collectivités locales au ministère de l'Intérieur (DGCL) ; le centre d'économie et sociologie appliquées à l'agriculture et aux espaces ruraux de l'Institut national de la recherche agronomique (Inra).

Les équipements de la gamme de proximité, intermédiaire et supérieure

La gamme de proximité comporte 29 équipements : poste, banque- caisse d'épargne, épicerie-supérette, boulangerie, boucherie, école ou RPI, médecin généraliste, pharmacie, taxi...

La gamme intermédiaire comporte 31 équipements : police-gendarmerie, supermarché, librairie, collège, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, bassin de natation...

La gamme supérieure comporte 35 équipements : Pôle emploi, hypermarché, lycée, urgences, maternité, médecins spécialistes, cinéma...

Le périurbain (ou couronne périurbaine) est constitué des communes dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Unité urbaine

La notion d'unité urbaine repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants et au sein de laquelle résident la majorité des habitants de chacune d'entre elles.

Zone d'emploi

Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Aire urbaine

Une aire urbaine ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Le zonage en aires urbaines 2010 distingue également :

- les « moyennes aires », ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) de 5 000 à 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci ;

- les « petites aires », ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) de 1 500 à 5 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Jean-Paul FAUR

RÉDACTEUR EN CHEF
Sylvain DUVERNE

**SECRETARIAT DE RÉDACTION
ET CONTACTS PRESSE**
Clémence CULY
Véronique REMONDINI

ILLUSTRATEUR
Maxime SIMONOVICI

MISE EN PAGE - IMPRIMERIE
Imprimerie Grand Large

Photos : Fotolia.com
Dépôt légal 4^e trimestre 2012 - ISSN 1633-6283
© INSEE Pays de la Loire - Décembre 2012

INSEE Pays de la Loire
105, rue des Français Libres
BP 67401 44274 NANTES Cedex 2
Tél. : 02 40 41 75 75 Fax : 02 40 41 79 39

Informations statistiques au 09 72 72 4000
pour le prix d'un appel local

Pour en savoir plus

Publications de l'Insee Pays de la Loire :

Dequidt É. et al., **Tourisme : concentration et diversité en Pays de la Loire**, Insee Pays de la Loire, Dossier, n°42, juin 2011.

Seguin S. et al., **La vitalité des bassins de vie ruraux des Pays de la Loire : quelques clés pour mieux comprendre**, Insee Pays de la Loire, Dossier web, n° 3, décembre 2007.

Cloarec N. et al., **Dans les Pays de la Loire les bassins de vie agricoles se transforment**, Insee Pays de la Loire, Études, n° 55, février 2007.

Publications nationales de l'Insee :

Brutel C. et Levy D., **Le nouveau zonage en bassins de vie de 2012, trois quarts des bassins de vie sont ruraux**, Insee Première, n° 1425, décembre 2012.

Julien P. et Pougard J., **Les bassins de vie, au cœur de la vie des bourgs et petites villes**, Insee Première, n° 953, avril 2004.

Floch J.-M. et Levy D., **Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 - 95 % de la population vit sous l'influence des villes**, Insee Première, n° 1374, octobre 2011.

La nouvelle méthodologie du zonage en bassins de vie est détaillée sur www.insee.fr, rubrique « Définitions et méthodes », « Code officiel géographique, zonages d'études », puis « Bassins de vie »